

SYNDICAT MIXTE OUVERT MÉTROPOLE CLERMONT VICHY AUVERGNE

Marché public de services

REGLEMENT DE LA CONSULTATION

Pouvoir adjudicateur	: Syndicat Mixte Ouvert Métropole Clermont Vichy Auvergne 68 ter, avenue Edouard Michelin 63100 CLERMONT-FERRAND Tel : 04-73-17-48-02 Mail : contact@pm-cva.org
Objet du marché	: Route de l'Allier et réseau des Maisons de sites - Étude de préfiguration
Lieu d'exécution	: Territoire du Pôle Métropolitain Clermont Vichy Auvergne
Etendue de la consultation	: Procédure adaptée en application de l'article 27 du Décret n°2016-360 du 25 mars 2016
Variantes	: <input checked="" type="checkbox"/> autorisées sous réserve de respecter les exigences minimales suivantes : Chaque variante fera l'objet d'un descriptif technique détaillé annexé au CCP valant acte d'engagement. La variante sera recevable sous réserve pour l'entreprise de répondre à l'offre de base <input checked="" type="checkbox"/> variante à chiffrer obligatoirement par l'entreprise : Le prestataire pourra identifier des pistes d'actions non évoquées dans le cahier des clauses technique particulières et les proposer – sous réserve d'un chiffrage adéquat. <input type="checkbox"/> non autorisées
Prestations supplémentaires éventuelles (options)	: <input checked="" type="checkbox"/> prestations supplémentaires éventuelles à chiffrer obligatoirement par l'entreprise <input type="checkbox"/> non
Date limite de remise des offres	: Mardi 13 mars 2018 (12h00 si dépôt en main propre / envoi postal) <i>(Attribution et notification du marché prévues début avril 2018, sous réserve de signature de la convention de financement HAPPI MONTANA avec la Caisse des Dépôts et Consignations)</i>
Conditions de retrait des dossiers de consultation	: Le dossier peut être retiré gratuitement sur demande envoyée aux coordonnées du pouvoir adjudicateur, par courriel : contact@pm-cva.org Conformément à l'article 39 du Code des Marchés Publics, le dossier est téléchargeable à l'adresse suivante : https://pm-cva.org/avis-de-marche-public-

<p>Contenu du dossier</p>	<p>: marche-1-riviere-allier/</p> <p>Le dossier contient les documents suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <input checked="" type="checkbox"/> Le règlement de la consultation, <input checked="" type="checkbox"/> Le cahier des clauses techniques particulières (CCTP). Il détaille le budget prévisionnel alloué à l'étude et le calendrier prévisionnel
<p>Conditions de remises des offres</p>	<p>: Les offres devront parvenir sous pli cacheté à l'adresse du pouvoir adjudicateur et devront comprendre les pièces suivantes :</p> <p>-Justificatifs candidature :</p> <ul style="list-style-type: none"> <input checked="" type="checkbox"/> DC1* (lettre de candidature – habilitation des mandataires par ses co-traitants – ancien DC4), - <i>fourni en annexe</i> <input checked="" type="checkbox"/> DC2* (déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement – ancien DC5) – <i>fourni en annexe</i> <input checked="" type="checkbox"/> Description des moyens techniques et humains de la société <input checked="" type="checkbox"/> Références de la société sur des prestations similaires <p>- Justificatifs de l'offre :</p> <ul style="list-style-type: none"> <input checked="" type="checkbox"/> Le mémoire justificatif, comprenant : <ul style="list-style-type: none"> ▪ <u>Présentation de l'équipe candidate</u> précisant : <ul style="list-style-type: none"> - la composition de l'équipe et les références de ses membres pour des travaux d'études similaires de moins de 5 ans (4 références maximum par membre de l'équipe). - les noms et qualifications du chef de projet et des intervenants pour chaque partie de l'étude. - les moyens en matériel, effectif et qualification du personnel. ▪ <u>Proposition méthodologique</u> précisant : <ul style="list-style-type: none"> - l'organisation envisagée pour réaliser la mission et les moyens mis en œuvre, ainsi que tout autre élément contribuant à mener à bien la mission. - le calendrier prévisionnel de l'étude - les modes de concertation choisis et son déroulement - la présentation des résultats pour chaque partie de l'étude (documents écrits, réunions...). ▪ <u>Offre financière et décomposition détaillée du coût de l'étude</u> par parties de l'étude et par membres de l'équipe, précisant le prix jour/homme. <p>-Justificatifs candidat retenu :</p> <ul style="list-style-type: none"> <input checked="" type="checkbox"/> Attestations de régularité fiscale et sociale (certificat social, attestation fiscale, attestation de vigilance) <input checked="" type="checkbox"/> Attestation d'assurance

	<p>-Conditions de remise des offres :</p> <p>Les candidats sont informés que le pouvoir adjudicateur :</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> n'accepte pas le dépôt des offres par voie électronique</p> <p><input type="checkbox"/> accepte le dépôt des offres par voie électronique à l'adresse suivante :</p> <p>.....</p> <hr/> <p>Il est rappelé que dans le cas d'une remise d'offres « version papier », vous pouvez limiter la consommation de papier en évitant les pages de présentation (intercalaires, transparents, sous-chemises...), en imprimant en recto-verso, en utilisant du papier recyclé....</p> <p>Le dossier de remise d'offres doit être clair et précis. Les entreprises sont jugées sur leurs capacités et leurs propositions et non sur la présentation.</p>
<p>Recevabilité des candidatures – Jugement des offres</p>	<p>1- Recevabilité des candidatures :</p> <p>Il sera tenu compte, pour l'agrément des candidats, de leurs capacités techniques, économiques et financières. Une attention particulière sera portée à la compréhension et l'appropriation de la dynamique et des enjeux du territoire</p> <p>.</p> <p>2- Critères de jugement des offres :</p> <p>1- Références sur des prestations similaires (pondération : 30 %)</p> <p>2- Méthodologie et proposition d'étude (pondération : 30 %)</p> <p>3- Equipe allouée au projet (pondération 25%)</p> <p>4- Budget (15%)</p>
<p>Renseignements complémentaires</p>	<p>1- d'ordre administratif :</p> <p>Mme Chantal MARQUEZ – Agence d'urbanisme et de développement Clermont Métropole</p> <p>Téléphone : 04 73 17 48 02</p> <p>Courriel : cmarquez@clermontmetropole.org</p> <p>2- d'ordre technique :</p> <p>M. Joël HERBACH – Chargé du « Défi Allier »</p> <p>Téléphone : 06 08 17 23 58</p> <p>Courriel : j.herbach@ville-vichy.fr</p>